

AIDE A LA REFLEXION SUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL AVANT DE LE FORMALISER LORS D'UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

OBJECTIFS : Avant tout, vous aider à vous poser les bonnes questions sur votre évolution professionnelle.

Vous aider à rédiger un exposé de projet structuré et argumenté pour décrire et expliquer votre projet professionnel.

Dans le dossier Congé de Formation Professionnelle (CFP), vous devez écrire votre projet dans la rubrique A5. A compléter de préférence électroniquement.

Vous pouvez construire votre projet en toute autonomie. Toutefois, si vous souhaitez évoluer au sein de votre établissement, un contact avec la hiérarchie (votre cadre ou le responsable des ressources humaines, le service formation continue) peut se révéler très utile car le CFP étant effectué à l'initiative de l'agent, rien n'oblige votre établissement à accorder le poste en question à l'issue de la formation. Cela permettra également d'envisager si le financement de la formation peut s'inscrire dans le Plan de formation de votre établissement avant d'enclencher une demande de CFP.

Pour le dossier CFP, l'exposé doit témoigner d'une démarche aboutie. N'hésitez pas à dresser la liste de toutes les démarches entreprises pour montrer votre investissement dans le projet : les salons, portes ouvertes lors desquels vous vous êtes informé(e), la rencontre avec des professionnels exerçant ce métier...

Un travail de réflexion en amont est indispensable afin de concrétiser votre projet professionnel. **Essayez de répondre aux questions ci-après** car la première étape consiste à mûrir le projet, notamment à clarifier ce que vous voulez faire après cette formation. Pour le dossier CFP, cela vous aidera à exposer un projet professionnel cohérent et argumenté. L'exposé est confidentiel et doit dans votre intérêt comporter le maximum d'informations. Une analyse sincère des enjeux et des obstacles à franchir plaidera en votre faveur.

**Est-ce que je connais bien le métier, l'activité ou les missions que je souhaite exercer ?
Me suis-je suffisamment renseigné(e) sur mon projet et sur la formation choisie ?**

Les conditions d'exercice :
Est-ce que je sais ce qui m'amène à vouloir changer de situation professionnelle ?
Est-ce que j'ai effectué des démarches ou actions pour élaborer et confirmer mon choix (rencontres, journées d'information, activités extra professionnelles, Bilan de compétences ⁽¹⁾ ...) ?
Est-ce que je connais les tâches à réaliser du métier ou du poste choisi ?
Est-ce que mon caractère et mon état physique sont compatibles (porter des charges, rester debout, résister au stress, travailler dans un environnement bruyant...) ?
Est-ce que j'ai des atouts particuliers pour exercer (connaissance du secteur, études suivies, diplômes et compétences acquises au cours de mes expériences professionnelles ou extra professionnelles...) ?
Est-ce que je connais et possède les qualités demandées (discrétion, autonomie...) et les compétences (savoir négocier, coordonner une équipe...) nécessaires pour exercer ?
Est-ce que je connais les contraintes et sont-elles compatibles avec ma vie personnelle (déplacements fréquents, horaires décalés...) ?
Est-ce que j'ai rencontré des professionnels dans le cadre de leur activité afin de vérifier que cela correspond à mes attentes personnelles et professionnelles ?
Est-ce que je connais le niveau de salaire correspondant au métier visé ?
Est-ce que je connais les possibilités d'évolution (responsabilité à venir, moyen d'atteindre un statut supérieur...) ?
Est-ce que je sais ce que m'apportera ce changement professionnel ?
Les prérequis liés au métier :
Est-ce que j'ai vérifié si la profession ou les missions visées imposaient une qualification précise pour pouvoir exercer légalement ?
Est-ce que je connais les modes de recrutement (offres d'emploi, candidature spontanée, concours...) ?

Est-ce que je me suis renseigné(e) sur les conditions obligatoires pour exercer (niveau d'études, diplôme, formation) ?
Est-ce que j'ai consulté les offres d'emploi dans le domaine concerné pour avoir une vision réaliste du marché de l'emploi (profil demandé : compétences, formation... et les salaires pratiqués) et si le secteur recrute beaucoup ou pas ?
Est-ce que je sais comment j'envisage d'exercer (activité à titre accessoire, en libéral, auto-entrepreneur, exercer une activité en partie dans le secteur public en partie dans le privé ...) ?
Dans le cas d'une création ou reprise d'entreprise, est-ce que j'ai déjà effectué une étude de marché, repéré un local, le matériel requis, rédigé mon business plan ?
Ai-je été accompagné(e) par une structure (Chambre de commerce, Boutiques de gestion pour entreprendre (BGE...)) ?
Les prérequis liés à la formation :
Ai-je besoin d'une formation pour exercer ? Il importe d'identifier clairement les résultats attendus de la formation.
Est-ce que je sais quel niveau de formation et quelle formation ou diplôme sont demandés pour exercer ?
Est-ce que je sais si la réussite à la formation (attestation, diplôme reconnu par l'Education Nationale, la branche professionnelle, le Ministère du Travail, une université...) est suffisante pour exercer directement le métier visé sans passer de concours ?
Ai-je bien sélectionné la formation adaptée à mon projet professionnel (programme de formation, moyens pédagogiques, nature de la validation de la formation, taux de réussite si examen(s), réputation et taux de placement de l'organisme de formation) ?
Est-ce que je connais les conditions d'accès à la formation visée (concours, tests, entretiens...) ?
Est-ce que je bénéficie d'une réduction de parcours (allègements formation, passerelle) ?
Le lieu d'exercice :
Est-ce que je sais où je pourrai exercer (employeur actuel, autre service, autre établissement fonction publique hospitalière, dans une collectivité territoriale, autre secteur d'activité, autre région) ?
Dans le cas d'une activité salariée, est-ce que j'ai déjà entrepris des recherches ou des démarches auprès de mon employeur actuel ou d'un futur employeur ?
Ai-je bien identifié les étapes jalonnant mon parcours professionnel une fois ma formation achevée (à court, moyen et long terme) ?

⁽¹⁾Le Bilan de compétences :

- ☞ Peut être utile pour faire le point sur sa situation professionnelle :
 - se positionner sur le marché du travail,
 - savoir où on en est et prendre une décision,
 - faire un choix,
 - faire le point sur ses activités passées et actuelles tout en s'interrogeant sur l'avenir.
- ☞ Peut aider à détecter des idées de métiers qui conviendraient
- ☞ Est parfois nécessaire pour construire et valider son projet ou pour consolider son projet

Contact ANFH :

Laurence Bouet, conseillère en dispositifs individuels de formation

Tél 02 99 35 28 61 – l.bouet@anfh.fr – www.anfh.fr/bretagne

ANFH Bretagne – 6 cours Raphaël Binet – CS 94332 – 35043 RENNES CEDEX